



INFORMATIONS MUNICIPALES NOVEMBRE 2021

COUPE TÊTES DE CHÊNE

La commune propose cette année des têtes de chêne à couper. Le tarif du stère est fixé à 6 €. 1 lot par personne. Le lot attribué par tirage au sort sera personnel et ne pourra être cédé à un tiers. Si vous êtes intéressé(e), obligation d'être domicilié sur la commune, **inscription possible jusqu'au lundi 13 décembre 2021, 19h (en mairie uniquement pendant les heures d'ouverture du secrétariat).**

RESPECT DU VOISINAGE-ABOIEMENTS CHIEN

Il est rappelé que le propriétaire d'un animal doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de ses voisins et en particulier limiter les aboiements intempestifs de son chien.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout mineur français ayant atteint l'âge de 16 ans (fille ou garçon) doit se faire recenser auprès de la mairie. Cette formalité est obligatoire. Le jeune, bien que mineur, peut réaliser cette démarche seul. Les pièces à présenter : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), le livret de famille et un justificatif de domicile des parents.

VIDE GRENIER- REMERCIEMENTS AUX BENEVOLES

N'ayant pas pu avoir lieu l'an dernier, le vide-grenier de cette année a été une véritable réussite ! La municipalité remercie l'ensemble des personnes (bénévoles et élus) pour leur aide précieuse sans laquelle l'organisation de cette manifestation n'aurait pas été possible.

SERVICE CIVIQUE/VACATAIRES

La commune propose des services civiques avec pour missions principales l'encadrement des NAP. Pour pouvoir postuler, il faut être âgé de moins de 25 ans. Et pour rappel, des vacances sont proposées aux jeunes de la commune âgés de 18 à 25 ans, étudiants ou demandeurs d'emploi, ayant une assurance responsabilité civile, pour installer le matin (et ranger en fin de journée) l'Espace Loisirs pour l'organisation de concours des services de l'Etat. N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie pour plus de renseignements.

A VOS AGENDAS

Découvrez en pièce jointe le programme des animations de Noël !



INFORMATIONS MUNICIPALES NOVEMBRE 2021

COUPE TÊTES DE CHÊNE

La commune propose cette année des têtes de chêne à couper. Le tarif du stère est fixé à 6 €. 1 lot par personne. Le lot attribué par tirage au sort sera personnel et ne pourra être cédé à un tiers. Si vous êtes intéressé(e), obligation d'être domicilié sur la commune, **inscription possible jusqu'au lundi 13 décembre 2021, 19h (en mairie uniquement pendant les heures d'ouverture du secrétariat).**

RESPECT DU VOISINAGE-ABOIEMENTS CHIEN

Il est rappelé que le propriétaire d'un animal doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de ses voisins et en particulier limiter les aboiements intempestifs de son chien.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout mineur français ayant atteint l'âge de 16 ans (fille ou garçon) doit se faire recenser auprès de la mairie. Cette formalité est obligatoire. Le jeune, bien que mineur, peut réaliser cette démarche seul. Les pièces à présenter : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), le livret de famille et un justificatif de domicile des parents.

VIDE GRENIER- REMERCIEMENTS AUX BENEVOLES

N'ayant pas pu avoir lieu l'an dernier, le vide-grenier de cette année a été une véritable réussite ! La municipalité remercie l'ensemble des personnes (bénévoles et élus) pour leur aide précieuse sans laquelle l'organisation de cette manifestation n'aurait pas été possible.

SERVICE CIVIQUE/VACATAIRES

La commune propose des services civiques avec pour missions principales l'encadrement des NAP. Pour pouvoir postuler, il faut être âgé de moins de 25 ans. Et pour rappel, des vacances sont proposées aux jeunes de la commune âgés de 18 à 25 ans, étudiants ou demandeurs d'emploi, ayant une assurance responsabilité civile, pour installer le matin (et ranger en fin de journée) l'Espace Loisirs pour l'organisation de concours des services de l'Etat. N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie pour plus de renseignements.

A VOS AGENDAS

Découvrez en pièce jointe le programme des animations de Noël !